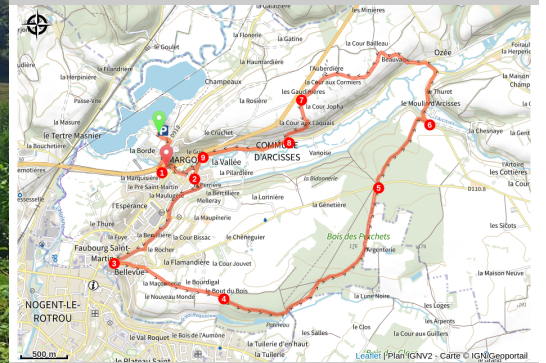


Le val d'Ozée

Communauté de Communes du Perche - Margon



Ce parcours vous mène sur les bords de l'ancien canal d'Arcisses, qui surplombe la ville de Nogent-le-Rotrou et offre de beaux passages en forêts, de beaux points de vue sur la vallée de la Cloche et une belle petite côte dans les bois des Perchets !

Balisé en mode PR (en jaune), il convient également à du VTT ou du VTC.

Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 3 h 45

Longueur : 12.6 km

Dénivelé positif : 177 m

Difficulté : Difficile


Type : Boucle

Thèmes : Au fil de l'eau, Forêt, Panorama et paysages, Patrimoine bâti

Itinéraire

Départ : Margon

Arrivée : Margon

Balisage :  de 33 à 50 %  PR

Communes : 1. Margon

2. Nogent-le-Rotrou

3. Champrond-en-Perchet

4. Brunelles

Depuis la base de loisir de La Borde, à Margon (commune d'Arcisses)

A la sortie de la base de loisirs, prendre à droite. Passer devant **l'église Saint Christophe**, de Margon (se situe de l'autre côté de la route ; ouverte normalement de mai à septembre (15h-18h) ; plaque explicative).

Descendre à droite par **la rue des lavandières**.

1. **Tout de suite après** le passage couvert (sous une route), emprunter un **sentier** à gauche. Emprunter un petit pont pour traverser **la rivière "La Cloche"**, poursuivre un peu la rivière jusqu'à rejoindre **l'Avenue de Paris**. Traverser à l'un des passages piétons et longer la rivière jusqu'à sortir après le terrain de jeux.
2. **Rue des Aubiers**, tourner à droite, traverser la rue et prendre le chemin qui monte vers **le lieu-dit "La Perrière"**. Puis emprunter le chemin en herbe à droite, passant à l'arrière du lotissement. Il est dominé par une partie de **l'ancien canal d'Arcisses** (canal qui alimentait en eau la ville de Nogent). Au bout, tourner à gauche puis immédiatement à droite pour récupérer l'ancien canal. Puis traverser une route et continuer tout droit. Presqu'à la fin du sentier, contourner le petit bâtiment par la droite, **en empruntant un petit escalier**.
3. Monter à gauche par **la rue des Ruisseaux** (vers Brunelles). En haut de la côte, obliquer à droite vers **"Le Bout du Bois"**.
4. **Au hameau du Bout du Bois**, suivre l'allée de droite pour traverser **les bois des Perchets**. Rester toujours à gauche sur le chemin principal, puis prolonger par **la petite route de l'Argenterie**.
5. Couper **la D 110.8 avec prudence** pour s'engager sur **le chemin** le plus à droite.
6. Au sortir du bois, descendre par **la route** à gauche (vers Ozée), passer **le pont sur La Cloche**, puis ignorer la D 110 à droite pour monter un peu plus loin à droite, par **une petite route** vers Beauvais (bonne grimpe !). Après les maisons, emprunter un chemin à gauche. Passer **l'Auberdère**.
7. Juste avant la D 923, suivre une petite route à gauche. Au hameau de **"la Cour aux laquais"**, descendre sur droite par **un chemin herbeux** : *beau point de vue sur la vallée de la Cloche !* Déboucher sur **la D 103 : PRUDENCE !**
8. **Avec prudence**, emprunter **la D 103 par la droite** : elle longe **la rivière de la Cloche**.
9. Après le hameau de la Vallée, prendre à gauche pour y retrouver un peu plus loin, sur droite, le terrain de jeu du début du parcours. Revenir au plan d'eau par le même chemin qu'à l'aller.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Parking conseillé

Plan d'eau de La Borde, à Margon

Lieux de renseignement

Maison du Parc naturel régional du Perche

Manoir de Courboyer - Nocé, 61340 Perche-en-Nocé

info.tourisme@parc-naturel-perche.fr

Tel : 02 33 25 70 10

<http://parc-naturel-perche.fr>



Office de Tourisme et de commerce du Perche

26, rue Villette Gâté, Place St Pol, 28400 Nogent-le-Rotrou

otnogentlerotrou@gmail.com

Tel : 02 37 37 30 10

<http://www.perche-tourisme.fr>

